



PROFIL DE POSTE INFIRMIERE COORDINATRICE

REGLEMENTATION

- Loi 78.615 du 31 Mai 1978
- Arrêté du 1^{er} mars 1999, 25 Mars 1993 (nomenclature des actes professionnels), 21 avril 1994, 1^{er} août 1999, 12 août 1999, 8 décembre 1999, 12 octobre 2000, 1^{er} mars 2002, 28 juin 2002, 18 février 2003.
- Décret 2004-613 du 25 juin 2004 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des services de soins infirmiers à domicile et d'accompagnement et services polyvalents d'aide et de soins à domicile
- Décret du 29 juillet 2004 relatif aux actes infirmiers, et aux règles d'exercice professionnel.
- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Convention

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Sous l'autorité et la collaboration de la Direction.

DEFINITION GENERALE :

L'infirmière coordinatrice est responsable du fonctionnement du service de soins infirmiers à domicile qui a pour mission d'aider au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans conformément au décret de 2004.

DESCRIPTION DU POSTE :

- Assure une prise en charge optimum de la personne âgée à domicile
- Elabore ou collabore et/ou poursuit les objectifs du projet de service
- Développer la politique de soins du service, la politique d'organisation et de gestion, la politique de formation et de recherche.

DIFFERENTES FONCTIONS

➤ Fonction gestion

- Assure l'adaptation de la capacité du service aux besoins du secteur d'intervention.
- Participe à la gestion administrative (frais infirmiers, indemnités kilométriques, rapports trimestriels.....)
- Assure la gestion des entrées et des sorties et l'optimisation du taux d'occupation du service.
- Assure la gestion du matériel.

➤ Fonction ressources humaines

- Participe aux recrutements nécessaires en collaboration avec la direction.
- Elabore les plannings du service (présence, congés, absences....) et veille à leur cohérence dans le respect du code du travail et/ou de la convention.
- Participe à la gestion opérationnelle de l'équipe au plus près du terrain (réunion, entretiens individuels...)
- Etablit le plan de formation, en tenant compte de l'évolution des métiers, des possibilités d'évolutions individuelles.
- Assure l'encadrement des stagiaires.

➤ Fonction soins

- Assure l'évaluation des besoins des personnes prises en charge et réalise un projet de soins personnalisé.
- Garantit la qualité des soins effectués en collaboration avec les aides soignantes
- Développe un rôle de conseil et de prévention auprès de la personne âgée, sa famille et son entourage pour une prise en charge optimale.

➤ Fonction communication

- Participe aux réseaux de coordination gérontologique.
- Participe aux liaisons avec les caisses, les tutelles, les structures d'hospitalisation, les IFSI, les autres SSIAD.....
- Assure la coordination et le lien avec tous les intervenants du maintien à domicile et les membres de l'équipe.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'Etat d'Infirmier(e)
- Motivation ou expérience dans le secteur gérontologique
- Permis de conduire B
- Vaccinations (D.T.P, hépatite)
- Pratique de l'outil informatique

QUALITES REQUISES

- Esprit d'initiative
- Fort potentiel relationnel (qualité d'écoute, d'observation et de communication)
- Dynamisme

CAPACITES

- Organisation, d'analyse et de synthèse
- Négociation, adaptation
- Evaluation, éducation, conseils
- Encadrement